



RAPPORT D'ACTIVITE 2010
et
PRESENTATION du BILAN PREVISIONNEL 2010

Comme nous l'avions annoncé lors de la précédente Assemblée Générale, cette réunion de novembre a pour objectif de présenter le bilan prévisionnel de l'ASCQUER au 31 décembre 2010 et d'établir un budget prévisionnel pour 2011. Cette étape de fin d'année permet de déterminer les tarifs 2011 dès le 1^{er} janvier.

La prochaine Assemblée Générale de novembre 2011 sera appelée à valider les comptes définitifs 2010.

1- Bilan financier provisoire de l'année 2010

Le chiffre d'affaires global 2010 s'établirait à 2 177 671€ HT dont

51% en PMA-VNTP
 37% en PAN, TEM, RER,PHM
 5% en GLM-BN4
 3% en BAL
 1% en PMV (marquage CE)
 3% en DR (marquage CE)

Pour mémoire, le CA 2009 était de 2 262 040€ HT.

Le chiffre d'affaire prévu en PMA-VNTP (55% en 2009 et 51% en 2010) représente toujours une part importante de l'activité de l'ASCQUER suivie par l'activité liée à la signalisation verticale. A noter que ce CA est en diminution compte tenu d'une campagne de certification réduite à 200 produits au lieu de 280 en 2009..

L'exercice devrait présenter un solde négatif de 151 878€, diminué par des produits financiers(vente de SICAV monétaires) pour un montant de 68 588€ HT, soit un déficit net de 83 290€ HT. Ce déficit est dû à la réalisation d'actions spécifiques pour un montant de 195 523€ concernant des actions de communication, la pose de dispositifs de retenue sur la RN2, le déménagement des bureaux et de nouveaux logiciels informatiques.

Le nombre de sociétés titulaires est de 77 dont 25 sociétés étrangères. Leur nombre était de 71 en 2009 dont 22 étrangères. Il y a donc une progression du nombre de titulaires y compris étrangers.

Au 15 novembre 2010, il a été attribué :

- 1118 droits d'usage NF contre 1054 en 2009,
- 84 certificats CE contre 64 en 2009.

On constate donc une augmentation de l'activité, sachant que le marquage CE concerne toujours essentiellement deux produits, les PMV et les Dispositifs de retenue.

2- Les locaux ASCQUER

Le Secrétariat permanent est maintenant installé dans ses nouveaux locaux situés 58, rue de l'Arcade, Paris 8ème. Le déménagement a eu lieu le 19 août et le fonctionnement de la structure n'a pas été affecté par ce changement. Les nouveaux locaux sont faciles d'accès par les transports en commun. Leur surface pourrait permettre l'arrivée de nouveaux collaborateurs si l'activité de l'ASCQUER l'exigeait.

3- La communication

Sur un budget prévu de 100 000€, il sera consommé 79 000€. Les dépenses correspondantes concernent principalement :

- notre participation à Intertraffic,
- le lancement de la Lettre ASCQUER,
- l'organisation de la conférence à Interoute,

Ces actions répondent à un besoin important de porter à la connaissance des maîtres d'ouvrage, l'évolution de la réglementation. Ce sont aussi des moyens pour connaître davantage leurs besoins dans le domaine des équipements de la route.

4- Les outils informatiques de l'ASCQUER

Nous continuons à améliorer les outils informatiques tels que :

- le programme EROCE qui gère la plupart des tâches du secrétariat comme les commandes, la facturation, l'édition des droits d'usage, ...
- les fiches techniques des produits de marquage et des panneaux,
- le site ASCQUER.

L'objectif est de faciliter la gestion des dossiers au quotidien et d'augmenter la fiabilité des informations comptables et techniques donc, d'apporter un meilleur service à nos clients et partenaires.

5- Financement des études

Les dernières mesures par Griptester et Ecodyn dynamique ont été effectuées sur le site de certification de la RN2. Nous devons maintenant analyser les résultats et décider des possibilités d'utilisation de ces matériels pour les contrôles des marquages routiers. Le sous-comité Signalisation Horizontale suit ces deux dossiers.

Notons que l'ASCQUER finance ces études conjointement avec le SER.

6- Possibilités de développements de la marque NF

La norme NF 98-691 pour la mise en œuvre des produits de marquage est publiée depuis décembre 2009. Le référentiel a été élaboré et le comité correspondant devait être mis en place par AFNOR Certification. Le dossier n'a malheureusement pas évolué en 2010, l'Afnor n'ayant pas assuré sa mission à la suite d'une absence de personnel.

CONCLUSION

Le bilan provisoire que je vous présente aujourd'hui fait apparaître un maintien, voire une augmentation de l'activité de l'ASCQUER :

- maintien par le chiffre d'affaire sensiblement équivalent à 2009,
- progression par le nombre de certificats et de titulaires.

Ainsi, dans l'attente des résultats définitifs, le bilan actuel répond à nos attentes.

A ce jour, l'activité de l'ASCQUER est orientée vers ses missions premières telles que la certification NF mais l'année 2010 a été particulièrement active en terme de communication avec Intertraffic et la Lettre de l'ASCQUER. C'est un objectif que nous nous étions assigné. Par ailleurs, l'ASCQUER assure le marquage CE des produits pour lesquels elle est notifiée et se prépare à traiter de nouveaux produits.

Aussi, je pense que notre association assure pleinement ses missions et devrait continuer à évoluer au cours de la prochaine année.